

## Le 8 septembre 2015

Session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge tenue dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, le huitième jour de septembre 2015 à 19h30 sous la présidence de la mairesse Ginette Simard Gendreau, sont présents les conseillères et conseillers : Carole Dansereau, France Boulet, Claudia Morlot, Roger Santerre, Daniel Tétreault et Robert Gaboriault, tous membres du dit conseil et formant le Conseil au complet.

La directrice générale et secrétaire trésorière Béatrice Travers est présente.

Environ quatre personnes sont présentes dans la salle.

La mairesse ouvre la séance à 19h30.

### **132-15 Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par Robert Gaboriault

et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et en laissant le varia ouvert.

\*ADOPTÉ\*

### **133-15 Adoption avec dispense de lecture du procès verbal de l'assemblée ordinaire du 3 aout 2015**

Proposé par Claudia Morlot

Appuyé par Robert Gaboriault

et résolu que le procès verbal de l'assemblée ordinaire du 3 aout 2015 soit adopté tel que rédigé.

\*ADOPTÉ\*

La première période de questions est ouverte à 19h33.

### **134-15 1<sup>er</sup> octobre 2015, journée des Aînés : célébrons les contributions continues des aînés**

ATTENDU QUE le 1er octobre, des collectivités partout au Canada marqueront ensemble la Journée nationale des aînés;

ATTENDU QUE les aînés de Notre-Dame-de-Stanbridge sont présents dans tous les aspects de nos vies : ils sont nos parents, nos grands parents, nos enseignants, nos bénévoles, nos mentors, nos voisins et nos collègues de travail;

ATTENDU QUE la Journée nationale des aînés est axée sur la célébration et la reconnaissance des contributions faites par les aînés pour améliorer leurs collectivités, leur famille et leurs milieux de travail;

ATTENDU QUE chaque jour, les aînés de Notre-Dame-de-Stanbridge contribuent grandement, et que nous apprécions ce qu'ils font;

PAR CONSÉQUENT il est proposé par Claudia Morlot

Appuyé par Carole Dansereau

et résolu :

- que le Conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge proclame par la présente, le 1er octobre, la Journée nationale des aînés,
- que nous encourageons nos concitoyens et concitoyennes à reconnaître le rôle crucial que jouent les Canadiens et les Canadiennes âgés dans notre collectivité.

\*ADOPTÉ\*

### **135-15 Participation à la Journée nationale des Aînés**

Proposé par Daniel Tétreault

Et appuyé par Carole Dansereau

Et résolu que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge, Amie des Aînés, participe financièrement aux activités organisées cette journée par le Comité de suivi MADA région de Bedford.

\*ADOPTÉ\*

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense*

**136-15 Collaboration au projet Aînés explorateurs**

**Considérant** la résolution 178-14 exprimant la volonté du Conseil municipal de participer au projet Aînés Explorateurs présenté pour financement à la CRÉ Montérégie-Est;

**Il est proposé** par Roger Santerre

**Appuyé** par Claudia Morlot

**Et résolu** que la somme de deux cent cinquante (250) dollars soit payée immédiatement, les activités étant en cours de réalisation.

\*ADOPTÉ\*

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense*

**137-15 Journée de partage intermunicipal PFM en forme -**

Proposé par France Boulet

Et appuyé par Carole Dansereau

Et résolu que la conseillère Claudia Morlot assiste à la rencontre Journée de partage intermunicipal PFM qui se tiendra le 13 novembre prochain à Beloeil.

\*ADOPTÉ\*

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense*

**138-15 Pétition "Sauvons notre route verte"**

**CONSIDÉRANT QUE** la Route verte est aujourd'hui menacée suite à la décision du gouvernement du Québec d'abolir son programme d'entretien. Si rien n'est fait, la fermeture de tronçons majeurs est à prévoir à très court terme.

**CONSIDÉRANT QUE** la Route verte profite à l'économie du Québec et de ses régions. La qualité du réseau et la sécurité des circuits en font un important atout touristique dans le choix du Québec comme destination vélo. :

**CONSIDÉRANT QUE** la Route verte est la plus grande véloroute en Amérique et constitue une fierté pour le Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** la Route verte est une réalisation unique en Amérique du Nord avec ses 5 300 km d'itinéraire cyclable;

**CONSIDÉRANT QUE** 5 millions de personnes l'empruntent annuellement et six millions de Québécois habitent une ville située sur ou à moins de 1 km de la Route verte;

**CONSIDÉRANT QUE** la Route verte traverse près de 400 municipalités qui touchent les trois quarts de la population québécoise;

**CONSIDÉRANT QUE** la Route verte exerce un impact positif sur la santé, l'environnement, l'image de marque du Québec et la mobilité des citoyens;

**CONSIDÉRANT QUE** la Route verte est un outil de développement économique et social pour les municipalités traversées. Le touriste à vélo dépense davantage, voyage souvent et pour de plus longues périodes que le touriste d'agrément « typique ». De plus, au-delà des taxes reliées à cette activité perçues par le gouvernement du Québec, un ensemble d'entreprises bénéficient directement de ces dépenses touristiques : 500 établissements certifiés Bienvenue cyclistes, auxquels s'ajoutent la restauration, les attractions touristiques, les produits régionaux, les boutiques vélo, etc.

**Il est proposé** par Carole Dansereau

**Appuyé** par France Boulet

**Et résolu** que le Conseil municipal appuie l'Association des réseaux cyclables du Québec et signe la pétition initiée par Équiterre " Sauvons notre route verte" pour demander au gouvernement du Québec de maintenir le programme d'entretien de la Route verte afin de préserver ce joyau et outil de développement économique et social pour nos régions et encourage tous les citoyens à faire de même.

\* ADOPTÉ\*

**139-15 Récupération des feuilles mortes**

Proposé par France Boulet

Appuyé par Claudia Morlot

Et résolu qu'un espace soit aménagé proche du site de traitement des eaux usées afin que les citoyens viennent porter leurs sacs de feuilles mortes. Un producteur d'ail de Pigeon Hill viendra les récupérer ; Dans ce cas-ci et exceptionnellement pour faciliter le transport et la manutention, les feuilles doivent être dans des sacs de plastiques.

Pour les feuilles acheminées aux Éco Centres, les feuilles devront être dans des sacs de papier uniquement.

**\* ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense*

#### **140-15 Travaux et achats divers pour le service de voirie**

Proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par Robert Gaboriault

Et résolu d'autoriser :

- la location d'un tracteur pour la réfection des accotements aux endroits où du rapièçage mécanisé a été effectué ;
- de faire du débroussaillage sur le côté du fossé au site de traitement des eaux usées, fossé mitoyen avec M. Vermeulen. L'autorisation de ce dernier devra être obtenue pour passer dans le champ ;
- de faucher avec une rotative la partie sans plantation d'arbres au site de traitement des eaux usées;
- la coupe d'un arbre qui est trop proche du belvédère au barrage ;
- de faire changer une pièce sur le tracteur à gazon;

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

La directrice dépose le rapport financier mensuel

#### **141-15 Comptes à payer**

Proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par Claudia Morlot

Et résolu que les comptes suivants soient approuvés :

Cotisations employeur fédérales (juillet 2015) payé	171,68
Cotisations employeur provinciales (juillet 2015) payé	1 135,54
Élus	2 084,20
Directrice générale, inspecteur en voirie, agente de bureau (5 semaines) payé	9 383,88
Pompiers (sal.+ vac + frais de déplacement,) préposé à l'entretien, aide voirie	3 224,12
France Boulet ( km rencontre sur le PGMR à la MRC Brome Missisquoi )	28,00
Claudia Morlot ( peinture et accessoires pour le blason du "pont couvert")	28,90
Réjean Lemaire ( papier et cartouche d'encre pour SSI )	112,06
Stephen Hanigan (km pour aller chercher la pompe SSI )	43,20
Gérald Duval (fauchage des bords de routes, 2 ème coupe)	1 598,15
Nopac (collectes matières résiduelles )	3 153,16
Régie intermunicipale (enfouissement 15 550 kg )	1 013,09
Sani-Éco (recyclage 7 420 kg)	317,10
Bell mobilité (cellulaire) payé	19,44
Hydro-Québec (éclairage public ) payé	264,40
Hydro-Québec (Hôtel de Ville ) payé	374,05
Hydro-Québec (caserne) payé	495,49
Hydro-Québec ( 2 postes de pompage) payé	219,23
Télébec (caserne) payé	225,88
Télébec (site de traitement) payé	86,18
Vidéotron (Hotel de ville et postes de pompage) payé	246,86
Épicerie Gendreau ( essence et papeterie voirie, liqueurs et eau SSI , )	408,50
Petite caisse (timbres, clefs, agenda, bonbons distribués à la parade de Bedford)	145,89
Poste Canada ( communiqués pour la Fête dans le rang)	387,60
Graymont (granulats clacaire, facture d'avril)	4,33
André Guertin (entretien sentiers du parc Fournier et chemin d'accès au site de traitement)	100,00
Outillage Rioux GDB ( location marteau rotatif, achat clefs alène pour la voirie)	55,43
Armand Duhamel et Fils (bois pour glissières et poutre au barrage)	231,56
Sintra inc (rechargement et asphalte dans le rang Ange-Gardien moins la retenue 10%)	226 686,28
Asphalte des Cantons, division Sintra (rapièçage mécanisé 2015	40 095,95
Gabriel Archambault (escaliers pour la passerelle du barrage)	624,39
Communications Plus (location temps d'antenne)	87,38
Rona Lesvesque (peinture et acces. pour "pont couvert", ciment pour barrage, clous,vis)	458,94
Seney électrique inc (paiement de la retenue contrat branchement de la génératrice)	1 457,94

Techno Contrôle 2000 inc (rechargement , inspection cylindres )	193,74
Aréo Feu Ité (réparation pompe P555, adaptateurs pour service incendie)	4 712,74
C.E.Thibault (inspection annuelle échelles SSI )	218,45
Copicom (contrat entretien photocopieur)	125,89
Papeterie coupal (papier et enveloppes)	68,96
Garage Laverdière (réparations tracteur et tondeuse)	718,43
Pièces d'Auto Bedford (produits et peinture pour la génératrice et les glissières de pont )	79,98
Moto Sport G & L enr (lame pour la tondeuse)	25,83
Fernand Tougas (entretien véhicules voirie )	112,50
Société de l'Assurance Automobile Québec (vignettes entretien PEP service incendie)	21,80
Les emballages Caroussel (papier hygiénique et à mains, produits entretien)	114,57
Biovet inc. ( analyse d'eau potable )	20,98
Marie Bertrand Fleurs (arrangement floral)	57,49
J.Guy Rousselle ( pelle travaux rang Ste-Anne avant la pose d'asphalte)	120,00
Naturellement Concept (entretien aménagement paysager et paillis, Hotel de Ville)	611,60
1 contribuable (remboursement suite à des modifications)	725,26
Toilettes portatives Sanibert (location de 2 toilettes sèches + 2 toilettes fête dans le rang)	609,37
Gestim inc. (service d'inspection- Permis et certificats,)	1 169,29

Je, soussignée, certifie par les présentes sur mon serment d'office, qu'il y a les fonds disponibles pour les fins pour lesquelles ces dépenses sont projetées.

**\*ADOPTÉ\***

**142-15 Octroi du contrat pour les travaux de réfection du stationnement de la caserne**

Proposé par Claudia Morlot

Appuyé par Robert Gaboriault

Et résolu d'octroyer le contrat de réfection du stationnement de la caserne à l'entreprise Pavage du Haut-Richelieu dont l'estimé est de quatorze mille cinq cent vingt quatre (14 524) dollars plus les taxes applicables. Une attention particulière sera accordée à la jonction avec le bâtiment au niveau des grandes portes ainsi qu'au bon écoulement de l'eau jusque dans les fossés. Pour cette raison, des travaux seront nécessaires sur le terrain adjacent.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

**143-15 Octroi du contrat pour le débroussaillage des fossés**

Proposé par France Boulet

Appuyé par Roger Santerre

Et résolu d'octroyer le contrat de débroussaillage de fossés à l'entreprise André Paris inc. Le montant soumis est de deux mille quatre cent cinquante (2 450) dollars plus les taxes applicables, pour 2 coups par fossé.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

**144-15 Suppléant- Poste d'aide voirie et poste d'employé à l'entretien ménager**

Proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par Robert Gaboriault

Et résolu d'inscrire M Jérémie Coulombe-Hade comme suppléant pour le poste d'aide de voirie et pour le poste d'employé à l'entretien ménager. Le salaire horaire de ces postes est déterminé chaque année par résolution en même temps que tous les autres postes.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

**145-15 Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018- Réalisation des travaux 2015**

**Attendu que** la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

**Attendu que** la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

**Il est proposée par : Claudia Morlot**

**Appuyé par : Carole Dansereau**

**Et résolu que :**

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

- la municipalité s’engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l’aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci - jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu’au 31 mars prochain. »
- la municipalité approuve le contenu et autorise l’envoi au ministère des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire tous les documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire;
- la municipalité s’engage à atteindre le seuil minimal d’immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l’ensemble des cinq années du programme;
- la municipalité s’engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

\*ADOPTÉ \*

**146-15 Programme de la taxe sur l’essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018- Programmation 2016**

**Attendu que** la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l’essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

**Attendu que** la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s’appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire.

**Il est proposée par : Claudia Morlot**

**Appuyé par : Carole Dansereau**

**Et résolu que :**

- la municipalité s’engage à respecter les modalités du guide qui s’appliquent à elle;
- la municipalité s’engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l’aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l’envoi au ministère des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire de la **programmation partielle** pour 2016 de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire;
- la municipalité s’engage à atteindre le seuil minimal d’immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l’ensemble des cinq années du programme;
- la municipalité s’engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

\*ADOPTÉ \*

**147-15 Programme Réhabilitation du réseau routier local-Volet redressement des infrastructures routières locale-Élaboration des plans et devis**

**Attendu que** la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge a pris connaissance des modalités d’application du Volet-Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

**Attendu que** la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge désire présenter une demande d’aide financière au ministère des Transports du Québec pour l’élaboration des plans et devis de travaux d’amélioration du réseau routier local;

**Pour ces motifs, il est proposé par Robert Gaboriault**

**Appuyé par** Daniel Tétreault

**et résolu que :**

- la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge dépose une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL;
- les travaux concernent le rang Sainte-Anne identifié dans le PIIRL produit par la MRC Brome-Missisquoi;
- la directrice soit autorisée à compléter et à signer tous les documents relatifs à cette demande.

\*ADOPTÉ \*

**148-15 Programme Réhabilitation du réseau routier local-Volet redressement des infrastructures routières Réalisation des travaux**

**Attendu que** la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge a pris connaissance des modalités d'application du Volet-Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

**Attendu que** la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local;

**Pour ces motifs, il est proposé par** Roger Santerre

**Appuyé par** Carole Dansereau

**et résolu que :**

- la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge dépose une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL;
- les travaux concernent le rang Sainte-Anne identifié dans le PIIRL produit par la MRC Brome-Missisquoi;
- la directrice soit autorisée à compléter et à signer tous les documents relatifs à cette demande.

\*ADOPTÉ \*

**149-15 Subvention-Aide à l'amélioration du réseau routier municipal.-Dossier 0002351-1**

Proposé par Claudia Morlot

Appuyé par France Boulet

et résolu :

- Que le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux pour un montant subventionné de vingt cinq mille dollars pour l'exercice financier 2015-2016;
- Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité soit le rang Ange-Gardien, le rang Sainte-Anne, les chemins Desrivières et Saint-Charles et que le dossier de vérification a été constitué.

\*ADOPTÉ\*

**150-15 Mandat à Paradis Lemieux Avocats,**

**Considérant** les anomalies soulignées dans les rapports produits suite à différents tests réalisés au site de traitement des eaux usées;

**Considérant** que le Conseil municipal se doit de protéger et préserver les droits de la municipalité dans ce dossier;

**il est proposé par** Daniel Tétreault

**appuyé par** Claudia Morlot

**et résolu de** donner le mandat à Me Élane Francis et Me Caroline Fontaine de Paradis-Lemieux-Francis Avocats de dénoncer les faits dans le but de protéger et de préserver les droits de la municipalité.

Les membres du Conseil souhaitent être informés des différentes étapes pour prendre des décisions sur la suite à donner à ce dossier.

Le vote est demandé et se traduit par 6 voix pour

\*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ\*

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

**151-15 Suivi des tests et des essais au site de traitement des eaux usées**

**Considérant** le rapport d'expérimentation réalisé par Enviro-Step Technologies inc. suite aux derniers essais effectués en juin 2015;

**Il est proposé** par Carole Dansereau

**Appuyé** par France Boulet

**et résolu** de continuer les tests et essais sur une autre cellule, le tout tel que proposé dans les recommandations du rapport pour obtenir plus d'informations sur l'état des cellules et pour déterminer les actions à entreprendre pour corriger la situation. La dépense serait d'environ deux mille (2 000) dollars.

\*ADOPTÉ\*

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

**152-15 Demande à Recyc-Québec afin de consentir à un partage des données du portail de gestion des matières résiduelles avec la MRC Brome-Missisquoi**

**Considérant** que Recyc-Québec refuse de communiquer à la MRC Brome-Missisquoi les données du portail de gestion des matières résiduelles (GMR) en raison de leur caractère confidentiel;

**Considérant** qu'à la suite d'une consultation du service juridique de Recyc-Québec, l'adoption par **chaque municipalité** d'une résolution demandant à Recyc-Québec de donner accès à la MRC Brome-Missisquoi aux données nécessaires à l'élaboration du PGMR pourra être considérée comme un consentement de la part de chaque municipalité de transférer ses données à la MRC;

**Considérant** que sur réception d'une telle résolution par Recyc-Québec, les données pourront être transmises à la MRC Brome-Missisquoi;

**en conséquence,**

**il est proposé** par **Claudia Morlot**

**appuyé** par **France Boulet**

**et résolu** de demander à Recyc-Québec d'autoriser l'accès aux données du portail de gestion des matières résiduelles relatives à notre municipalité à la MRC Brome-Missisquoi, et ce, notamment dans le but de mener à bien l'élaboration du PGMR. Que cette demande soit considérée comme un consentement de la part de la municipalité de transférer ses données à la MRC Brome-Missisquoi.

\*ADOPTÉ\*

La deuxième période de questions est ouverte à 21h40.

La levée de l'assemblée est demandée par France Boulet à 21h56.

*Je, Ginette Simard Gendreau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

Ginette Simard Gendreau  
Mairesse

Béatrice Travers  
Secrétaire-trésorière